













Communiqué de presse

Le Port d'Anvers met définitivement fin aux chèques

Anvers, le 17 juin 2015. En collaboration avec Twikey, le Port d'Anvers a développé une solution unique pour reléguer définitivement au passé les chèques dans le secteur portuaire. Ensemble avec Belfius, BNP Paribas Fortis, KBC, ING Belgique et Bank J. Van Breda & C°, une solution électronique totale fut développée qui élimine une fois pour toutes le chèque papier.

Les chèques papier font désormais partie de l'histoire du secteur portuaire. Twikey a digitalisé cette façon de travailler à l'aide de la carte d'identité électronique. Avec Twikey comme intermédiaire entre les entreprises et les banques, les transactions peuvent être réglées par domiciliation. Chaque prélèvement est fait par voie numérique à l'aide de la carte d'identité électronique et est donc directement réglé de façon sécurisée avec la banque concernée.

Jusqu'à maintenant, un agent maritime ne pouvait remettre les marchandises ou cargaisons à l'expéditeur qu'après la remise d'un chèque comme moyen de paiement. Ensuite, l'agent maritime devait encore faire parvenir ce chèque à la banque.

En collaboration avec les expéditeurs et les agents maritimes, Twikey a développé une solution conviviale qui permet de régler ce processus sans avoir recours au papier. Les déplacements entre les parties et les banques appartiennent également au passé. Ces mandats de domiciliation permettent au Port d'Anvers, ses agents maritimes, les expéditeurs et les banques de réduire considérablement leur paperasserie administrative, ce qui représente un gain de temps important et une réduction significative des coûts.

"Pendant la phase pilote nous avons analysés attentivement les besoins spécifiques des expéditeurs, des agents maritimes et des banques. En quelques clics nous offrons une alternative complète qui est plus rapide, plus efficace et moins chère que le processus classique, explique Dominique Adriansens de Twikey. "Notre solution est dès à présent disponible pour tous les expéditeurs belges."

"Cela fait plusieurs années déjà que nous cherchions une alternative valable pour les chèques. Grâce à Twikey et sa connexion avec les banques, nous pouvons désormais éliminer la charge administrative inhérente aux procédures standards utilisées dans le secteur portuaire. Toutes les parties impliquées profitent ainsi du gain de temps réalisé.", conclut John Kerkhof, Directeur du Antwerp Port Community System,

Pour plus d'informations sur la solution-même : https://www.twikey.com/fr/apcs.html

Le photo en attach peut être utiliser mais avec copyright Port of Antwerp

Antwerp Port Community System: John Kerkhof - apcs@portofantwerp.com

Twikey: Dominique Adriansens - +32 476401146 – dominique@twikey.com

Antwerp Port Community System: APCS est le réseau de systèmes et de solutions pour la communication électronique dans le port d'Anvers. APCS couvre l'échange de données entre les entreprises et les autorités locales, les entreprises entre elles et entre les autorités locales. Les systèmes et solutions APCS ont été développés par un partenariat entre l'autorité portuaire d'Anvers, l'administration des douanes et des entreprises privées.

Twikey: Twikey a été fondée à Gand en avril 2013, par des professionnels des domaines de l'eBanking, du SEPA/SDD et de l'intégration avec les systèmes ERP. Twikey, leader du marché belge dans le domaine des mandats de domiciliation électroniques ou eMandats, propose ses services aux entreprises qui ont recours à la domiciliation pour encaisser leurs factures. Chaque entreprise reçoit sa propre page Twikey avec son propre logo et modèle à partir duquel le gestionnaire peut facilement gérer tout mandat électronique. Pour cette solution Twikey collabore avec Belfius, BNP Paribas Fortis , KBC, ING Belgique et Banque J. Van Breda & C°. Twikey peut également être appliqué dans d'autres secteurs.